

Énoncé de politique de placement

Fonds distinct Revenu mensuel mondial Fidelity Idéal

Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du Fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Le Fonds vise à la fois un revenu régulier et un potentiel de gains en capital.

Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe d'émetteurs situés partout dans le monde. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement par le biais de placements dans des fonds sous-jacents.

Stratégie de placement

Ce fonds achète des parts de la fiducie de fonds commun de placement Fonds Fidelity Revenu mensuel mondial ou d'un fonds très semblable (le « Fonds sous-jacent »).

Pour atteindre les objectifs du Fonds sous-jacent, l'équipe Gestion de portefeuille :

- Suit une ligne directrice de répartition neutre d'environ 50 % de titres de participation, y compris des titres susceptibles de distribuer des revenus, et de 50 % de titres à revenu fixe.
 - Peut modifier, selon l'état du marché, la répartition de l'actif jusqu'à +/-20 % par rapport à la répartition neutre si elle estime que cela permet d'obtenir le meilleur rendement global.
- Peut investir dans une grande variété de titres de participation et de titres à revenu fixe, y compris des actions ordinaires, des titres à revenu fixe de première qualité et à haut rendement, des FPI, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres de créance des marchés émergents, des titres convertibles et des titres de créance à taux variable.
- Détermine à quelle catégorie d'actif appartient un titre, en fonction de ses caractéristiques de placement.
- Investit dans d'autres titres qui ne font pas partie de ces catégories.
- Diversifie normalement les placements du Fonds sous-jacent dans différents pays et régions. toutefois, elle peut concentrer ses placements dans un nombre relativement restreint de pays, de régions, de secteurs d'activité et de sociétés.
- Se concentre principalement sur les valorisations d'une société.
- Investit dans des sociétés qui, selon elle, sont sous-évaluées sur le marché en fonction de facteurs d'évaluation comme les actifs, les ventes, les bénéfices, le potentiel de croissance, les flux de trésorerie et d'autres sociétés du même secteur.
- Peut investir dans des titres qui ne produisent pas de revenus, y compris des titres en défaut et des actions ordinaires, ou dans des sociétés en situation financière difficile ou incertaine.
- Peut investir dans des fonds sous-jacents, chacun d'eux pouvant, à son tour, investir plus de 10 % de son actif net dans d'autres fonds sous-jacents gérés par Fidelity. Nous appelons ces autres fonds des fonds de troisième niveau pour le Fonds sous-jacent. L'équipe Gestion de portefeuille des fonds sous-jacents peut modifier en tout temps le pourcentage d'actif investi dans un fonds de troisième niveau en particulier.
- Peut tenir compte, lors de l'achat et de la vente de titres de participation, d'autres facteurs au sujet d'une société, notamment :
 - Sa situation financière.
 - La place qu'elle occupe dans le secteur.
 - La conjoncture économique et l'état du marché.
 - L'estimation des bénéfices.
 - Sa capacité à verser des dividendes.
 - La qualité de gestion.
- Analyse, lors de l'achat et de la vente d'autres titres à revenu fixe, d'autres facteurs, notamment :
 - Les caractéristiques du titre.
 - Le cours par rapport à la valeur à long terme estimative.
 - La qualité du crédit de l'émetteur.
 - Les occasions de négociation à court terme résultant d'anomalies du marché.

L'équipe Gestion de portefeuille du Fonds sous-jacent, d'un fonds sous-jacent ou de tout fonds de troisième niveau peut, selon la situation, tenir compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance lors de l'évaluation des occasions de placement. Pour en savoir plus sur les placements durables auprès de Fidelity, consultez les renseignements précis sur chacun des fonds communs de placement décrits dans le prospectus du Fonds sous-jacent.

Le Fonds sous-jacent peut également :

- Investir dans des titres de participation de sociétés de toutes tailles partout dans le monde.
- Conserver des espèces.

Conformément aux restrictions et aux exigences prévues par la loi applicable, ou suivant ce qui est autorisé en vertu de la dispense obtenue des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières et décrite dans la section Restrictions en matière de placement, le Fonds sous-jacent, un fonds sous-jacent et tout fonds de troisième niveau peuvent :

- Effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres.
- Avoir recours aux dérivés à des fins de couverture et autres que de couverture.
- Investir dans des titres de fonds sous-jacents choisis conformément aux stratégies de placement du Fonds sous-jacent.

La responsabilité de la gestion de portefeuille incombe :

- Aux fonds sous-jacents en ce qui concerne la sélection des fonds de troisième niveau et des autres actifs détenus par les fonds sous-jacents.
- Au fonds de troisième niveau en ce qui concerne la sélection des actifs détenus par les fonds de troisième niveau.

Le Fonds sous-jacent, un fonds sous-jacent et tout fonds de troisième niveau peuvent déroger à leurs objectifs ou stratégies de placement en investissant temporairement la totalité ou une partie de leur actif dans de la trésorerie ou des titres à revenu fixe émis ou garantis par un gouvernement, un organisme gouvernemental ou une société du Canada ou des États-Unis. L'équipe Gestion de portefeuille peut prendre cette mesure pour tenter de protéger le Fonds sous-jacent en cas de ralentissement du marché ou pour d'autres raisons.

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, il peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent. À moins d'indication contraire, les risques associés à l'achat de parts d'un fonds sous-jacent sont les mêmes, ou identiques en substance, que les risques liés à un placement dans le fonds distinct. Pour obtenir des précisions sur les risques liés aux placements dans le fonds distinct, veuillez vous reporter au prospectus simplifié ou aux autres documents d'information du fonds sous-jacent.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1-888-790-4387

Québec et clientèle francophone
1-800-355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site **www.oapcanada.ca**.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site **www.assuris.ca** pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse **www.ccir-ccrra.org**.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.